

Entrée
gratuite

CECS Les Kiens

SOUMANS

**DIMANCHE 20
& LUNDI 21
AVRIL 2025**

Concours Ring

Concours Toutes Races

Restauration
rapide
sur place

ÉGALEMENT SELECTIF



À côté du stade de foot
Eugène Romaine
SOUMANS - 23600



M. RIVIÈRE Michel



Xavier ATTRA - N2
Pierre-Louis BASTIER - N2



CSAU, Brevet,
Niveau I, II et III

☎ 06.59.44.14.04

🌐 CECS Les Kiens - INFOS

✉ cecsleskienslaposte.net



I.P.N.S



Éducation canine de base – Parcours d'obstacles Obéissance – Ring – Chien Visiteur

A Soumans, le 11 Décembre 2024

Madame, Monsieur,

Le club d'éducation canine et sportif « Les Kiens » vous invite à participer ou à assister à son concours de Ring, ouvert à toutes les races (et sélectif BoxDobRott), qui aura lieu les Dimanche 20 et Lundi 21 Avril 2025 sur le terrain de foot à Soumans (23), rue des écoles (coordonnées GPS : 46.30228 2.31217).

Monsieur RIVIÈRE Michel nous fait le plaisir de venir juger ce concours.

Les engagements seront pris par ordre d'arrivée. La date de clôture des inscriptions est fixée impérativement au **05 Avril 2025**.

Le club se réserve le droit de supprimer la journée du Lundi si le nombre de concurrents n'est pas suffisant et de regrouper toutes les épreuves le Dimanche 20 Avril 2025.

Tarif des engagements : 17 € par chien (CSAU, Brevet, 1 et 2 et 3) – 28€ (CSAU et Brevet)

Le programme de la journée sera établi en fonction du nombre de concurrents inscrits et vous en serez avisés par e-mail dès que possible.

Les concurrents en CSAU sont susceptibles d'être convoqués le vendredi après-midi, notamment pour ceux qui résident à proximité. Merci de nous indiquer lors de votre inscription si vous avez un impératif personnel ou professionnel ce jour-là.

Les Hommes Assistants de ce concours sont Xavier ATTRA – N2 et Pierre-Louis BASTIER – N2

Vous trouverez sur place une buvette avec restauration rapide. Un repas pourra vous être servi, sur réservation, le Dimanche midi au tarif de 16 euros. Il vous est également possible de réserver un repas pour le Dimanche soir au tarif de 18 euros. Vous trouverez, joint à ce courrier, le bordereau de réservation.

La feuille d'engagement et le règlement sont à renvoyer à :

Mr NYS Jean-Luc
4 rue des Fauvettes
23600 BOUSSAC-BOURG

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

le président : Mr NYS Jean-Luc : 06 59 44 14 04

la secrétaire : Mlle NYS Melody : 07 64 18 29 47 / cecsleskiens@laposte.net

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments cynophiles les meilleurs

Le Président,
Jean-Luc NYS



Demande d'Engagement

Discipline : RING
Juge : RIVIERE Michel
Lieu : Soumans, 23600

Collez votre étiquette ici

Club organisateur : **CECS LES KIENS**

Date du concours : **20 et 21 Avril 2025**

CHIEN	Nom (et affixe)			
	Race (ou type)		N° Carnet de Travail	
	N° FAPAC chien		N° Licence Propriétaire	

CONDUCTEUR	Nom et Prénom			
	Adresse			
	N° Licence Conducteur			
	<input type="checkbox"/>		Mail	@
	Club		Région	

CSAU Brevet 1 2 3 Sélectif BoxDobRott

A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT :

- 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription, facultatif pour les CSAUs)
- Le règlement de l'engagement : chèque à l'ordre du "CECS LES KIENS" (17 euros)
- Pour les chiens de 2ème catégorie uniquement : certificat de vaccination antirabique
- Pour les CSAU uniquement :
Pour tous les chiens (LOF ou non LOF) : photocopie de la carte ICAD (puce ou tatouage)
Si inscrit au LOF : photocopie du certificat de naissance (ou pedigree)
- Pour les mineurs uniquement : Autorisation parentale

A renvoyer à : Jean-Luc NYS, 4 rue des Fauvettes, 23600 Boussac-Bourg, **avant le 05/04/2025**

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.

2. Les chiens essorillés, nés après le 28 août 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

Signature du Président
et Cachet du Club

Signature du Conducteur



Éducation canine de base – Parcours d'obstacles
Obéissance – Ring – Chien Visiteur

RESERVATION REPAS

A envoyer avec la feuille d'engagement

Menu Dimanche Midi : Œuf mimosa – Blanquette de Poulet, champignons et riz – Nid de Pâques

Menu du Dimanche Soir : Salade Piémontaise – Paëlla – Tiramisu

Réservation repas du Dimanche midi :

Nombre de repas : x 16 € = €

Réservation repas du Dimanche soir :

Nombre de repas : x 18 € = €

Réservation repas du Dimanche midi + Dimanche soir :

Nombre de repas : x 30 € = €

Règlement à l'ordre du CECS Les Kiens

